



Vagues de chaleur

Préparation et Gestion des périodes de forte ou très forte chaleur

Guide pour un été 2023 sportif et responsable

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input checked="" type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Liges <input type="checkbox"/> Liges et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Liges, Comités et Clubs <input checked="" type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 1		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

N-Réf. :

- Note du 7 juillet 2023 relative aux outils de prévention

Synthèse : l'augmentation des épisodes de forte chaleur et leur fréquence nécessite de suivre et de relayer le plus largement possible les gestes ou attitudes à adopter.

Mots clés : chaleur, pratique sportive, prévention

Le changement climatique engendre une élévation globale des températures en France et de la fréquence des épisodes de forte chaleur. L'exposition répétée à des vagues de chaleur de durée et d'intensité variables fragilisent les personnes les plus vulnérables.

Afin de protéger les populations des impacts sanitaires liés aux vagues de chaleur, il importe de sensibiliser le plus largement aux gestes à adopter pour se protéger individuellement et de mettre en place des mesures de protection collective.

Nos structures (clubs, comités ou liges régionales) sont concernées à plusieurs titres :

- Par la capacité d'information auprès de leurs membres
- Par les manifestations qu'elles peuvent organiser durant ces périodes.

L'Etat a rappelé les dispositifs dans l'instruction interministérielle du 12 juin 2023 relative à la gestion sanitaire des vagues de chaleur en France métropolitaine. En appui, le ministère des Sports, et des Jeux Olympiques et Paralympiques a publié un « **Guide pour un été 2023 sportif et responsable** » ([lien](#)).

Ce guide poursuit 2 objectifs :

- Protéger les acteurs du sport (du pratiquant au spectateur) en cas de vague de chaleur ;
- Donner et encourager des solutions opérationnelles pour favoriser la sobriété des usages et de l'énergie.

Le Guide pour un été sportif 2023 sportif et responsable récapitule l'ensemble des informations nécessaires pour agir en cas de forte chaleur ; nous vous demandons d'en prendre connaissance et de relayer le plus largement possible ces messages de prévention qu'il contient auprès de vos adhérents.



PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- 1 Identifier les pathologies liées à la chaleur et faire attention aux symptômes d'un coup de chaleur pour agir rapidement
- 2 S'hydrater et s'alimenter avant et pendant l'activité physique puis se réhydrater après l'effort
- 3 Désigner un référent vague de chaleur au sein de chaque fédération et structure organisatrice d'événement sportif
- 4 Renforcer les dispositifs d'opérationnels de secours sur les sites des compétitions
- 5 Recenser au plan local les événements sportifs de l'été 2023 et les transmettre aux préfets afin de faciliter la gestion des vagues de chaleur
- 6 Aménager les horaires d'ouverture des piscines sur des plages horaires plus importantes et avec des tarifs adaptés en cas de vagues de chaleur
- 7 Renforcer la sécurisation des espaces de baignades surveillés avec les BNSA et les maîtres-nageurs sauveteurs
- 8 Optimiser la consommation d'eau des équipements sportifs par l'installation de systèmes hydro-économiques
- 9 Assurer la sécurité des pratiquants, la continuité d'activité et la survie des surfaces engagées par un arrosage minimum et encadré
- 10 Limiter le recours à la climatisation et ne pas descendre la température en dessous de 20°C tout en s'assurant de la fermeture des ouvrants dans les équipements sportifs climatisés

Il convient de rappeler et diffuser largement les gestes ou attitudes à adopter lors de ces épisodes. Nous vous diffusons en pièce jointe les infographies également disponibles sur le site de santé publique France ([lien](#)).

Les conditions d'activité et l'environnement rendent les sportifs plus exposés. Les efforts physiques intenses et prolongés, notamment en plein air ou dans des espaces clos et fermés mal ventilés ou non climatisés, les rendent vulnérables à la chaleur.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 06 (appel gratuit) [mets.fr](#) - [santepubliquefrance.fr](#)

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS (chez soi ou dans un lieu rafraîchi) BUVEZ DE L'EAU (sans attendre d'avoir soif)

Mouillez-vous le corps Fermez les volets et fenêtres Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibré Évitez l'alcool Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 06 (appel gratuit) [mets.fr](#) - [santepubliquefrance.fr](#)

VAGUE DE CHALEUR JE ME PRÉPARE ET J'AGIS

ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

Je me prépare

- Je peaufine les arrangements suivants : climat, l'épisode aux heures les moins chaudes - adapter les conditions de pratique (eau, repas, pauses) - renforcer les effectifs de l'équipe d'organisation
- J'informe l'équipe d'organisation des mesures de prévention à prendre et des signes d'alerte à surveiller (coup de chaleur, déshydratation...)
- Je vérifie les moyens de rafraîchissement et de ventilation des équipements
- Je renforce le dispositif de secours
- Je vérifie les réserves (eau, glace...)

J'agis

- Je mets en œuvre les arrangements ou je reporte l'épreuve ou l'événement
- Je diffuse les recommandations de prévention au public et aux participants
- Je dirige de façon régulière et au moins à intervalles réguliers (zones d'ombre, locaux rafraîchis...)
- Je fais respecter tout événement anormal au profit de l'équipement

J'améliore

A l'issue de l'événement j'évalue et analyse l'organisation du dispositif afin d'y apporter des améliorations

Ministère des Sports Ministère des Solidarités et de la Santé

L'Etat a mis en place un système de vigilance météorologique qui permet d'identifier la survenue d'une vague de chaleur susceptible d'avoir un impact sanitaire et d'alerter la population.

Définitions	Vigilance météorologique correspondante	Populations susceptibles d'être impactées
<p>Pic de chaleur : chaleur intense de courte durée (un ou deux jours)</p> <p>Episode persistant de chaleur : températures durablement élevées (supérieur à trois jours) mais les seuils départementaux ne sont pas atteints</p>	jaune	
<p>Canicule : période de chaleur intense pendant au moins trois jours et trois nuits consécutifs (les seuils départementaux sont atteints ou dépassés)</p>	orange	
<p>Canicule extrême : canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son étendue géographique, à fort impact sanitaire, avec apparition d'effets collatéraux.</p>	rouge	

La plupart des mesures d'urgence à mettre en œuvre pour protéger les populations lors de la survenue d'une vague de chaleur doivent être conduites dans les territoires, au plus près des populations. L'ensemble des acteurs territoriaux (publics, privés ou associatifs) concernés doivent être mobilisés ; les actions sont coordonnées par le préfet de département. La gestion sanitaire des vagues de chaleur sont récapitulées dans un document unique ([lien](#)).

Contact : Matthieu SOUCHOIS

E-mail : clubsetterritoires@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
<p>Matthieu SOUCHOIS Directeur Technique National Adjoint Directeur du Pôle Clubs et Territoires</p>	<p>Alain CONTENSOUX Directeur Technique National Directeur Général</p>	<p>Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général</p>

Référence

2023-07-08 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-Vague Chaleur-V1.docx